



Le samedi 25 octobre, Monseigneur Wolfgang Haas viendra conférer la tonsure lors de la prise de soutane des séminaristes de deuxième année.,



Pour nous aider

Tous les dons, même les plus petits, sont importants pour nous aider à former ceux qui demain travailleront dans la vigne du Seigneur. Vous pouvez pour cela envoyer un chèque au nom des « **Amis et bienfaiteurs du Séminaire Saint Pierre** », à notre

trésorier

M. Michel Muller, 9 rue de Kientzheim, 67100 Strasbourg.

Vous pouvez également établir un virement à notre compte bancaire :
« Société générale » agence de Neudorf – code banque 30003 – agence 02381 – numéro de compte : 00050011812 – clé 68.

IBAN: FR763000302381001001181268 BIC: SOGEFRPP

L'Association des Amis et bienfaiteurs du Séminaire Saint Pierre est autorisée à bénéficier des dispositions de l'article 200 et de l'article 238 bis du Code général des Impôts ; elle peut donc recevoir des dons et des legs.

Un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôts est délivré automatiquement en fin d'année.

Pour la Suisse: *Verein St. Petrus, Priesterseminar St. Petrus, 6312 Steinhausen, Post Kontonr. 60-11580-9*



Les amis du Séminaire Saint-Pierre

Wigratzbad, le 20 septembre 2014

Chers bienfaiteurs du séminaire,

Une nouvelle année de séminaire...

Un pas de plus pour les anciens, dans le discernement de la vocation, et la préparation aux Ordres. Il s'agit rien moins au séminaire que de se préparer à pouvoir offrir la Ste Messe, le Sacrifice du Christ. Bossuet disait, « il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ, il n'y a rien de plus grand dans Jésus-Christ que son sacrifice, et il n'y a rien de plus grand dans son sacrifice que son dernier soupir et que le moment précieux qui sépara son âme très sainte de son corps adorable ». Le Sacrifice de Jésus sur le Calvaire n'est certes pas un terme, mais c'est ce qui permet de dire: « voici que je fais toutes choses nouvelles », parce qu'il est notre rédemption.

Si le Seigneur a exercé son sacerdoce dès son Incarnation (à la crèche il y avait tout ce qui fallait pour nous obtenir le pardon, car tout acte de l'Homme-Dieu était d'un mérite infini), à aucun moment il ne le fut davantage que lorsqu'il rendit son âme à son Père. Comme le dit St Paul aux Hébreux, « là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne, un testament n'a d'effet qu'en cas de mort ; il est sans forme tant que le testateur est en vie » (*Heb. IX, 16-17*). C'est par sa mort qu'il y a eu rémission des péchés. Nous avons été baptisés dans sa mort, le vieil homme a été enseveli et comme le Seigneur est ressuscité des morts, nous sommes sortis, du baptême, avec une vie nouvelle.

Le prêtre se doit de méditer de quelle façon le Seigneur nous a rachetés, spécialement pour combattre la tentation des succès faciles et immédiats. Le Seigneur n'a pas voulu séduire les foules, celles qui après les « Hosanna » du jour de l'entrée triomphale à Jérusalem, hurleront « Crucifie-le ». Versatilité des foules. Manipulation des esprits. Mais c'est la vertu de la croix qui convertira : c'est elle qui donna aux apôtres la grâce et le courage de répandre l'Évangile. Il y a un lien entre grâce et croix : l'apostolat du prêtre est fécondé par ses labeurs et ses peines intérieures. Si nous n'avons pas à les rechercher, elles sont néanmoins le gage des bénédictions, et la semence des vocations à venir dans l'institut.

Or, pour être fidèle à cet appel du Christ, aimant mais exigeant, le prêtre et le séminariste ont besoin de la prière des fidèles. C'est bien à ce soutien spirituel de nos séminaristes et de leurs professeurs que je vous invite humblement, sans nous oublier aussi dans vos charités concrètes, afin que l'intendance suive aussi !

Abbé Patrick du Faÿ, Recteur

Ordinations sacerdotales du 28 juin dernier

Exceptionnellement cette année, nos ordinations sacerdotales se sont déroulées à la cathédrale de Chartres, du fait de la bienveillance de Monseigneur Pansard, évêque du lieu.

La cérémonie fut célébrée au trône par Monseigneur Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oléron. Les séminaristes étaient partis la veille de Wigratzbad pour accomplir les quelques 800 km les séparant de Chartres.



Un grand nombre de prêtres de la Fraternité mais aussi diocésains vinrent imposer les mains aux trois ordinands. Les Pères abbés des abbayes de Triors et du Barroux étaient également parmi nous ainsi que le Père de Saint Laumer, supérieur de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier.

Nous vous proposons dans cette lettre quelques photos souvenirs de cette très belle ordination.



Les trois nouveaux prêtres ont été nommés pour leur premier apostolat respectivement à Lyon (abbé Thibaut Paris), Sées -Institut Croix des Vents- (abbé Olivier de Nedde) et Versailles -St Martin de Bréthencourt- (abbé Jean de Massia).